



Portrait de la biodiversité

Fontvieille



Écureuil roux © Aurélien AUDEVARD 

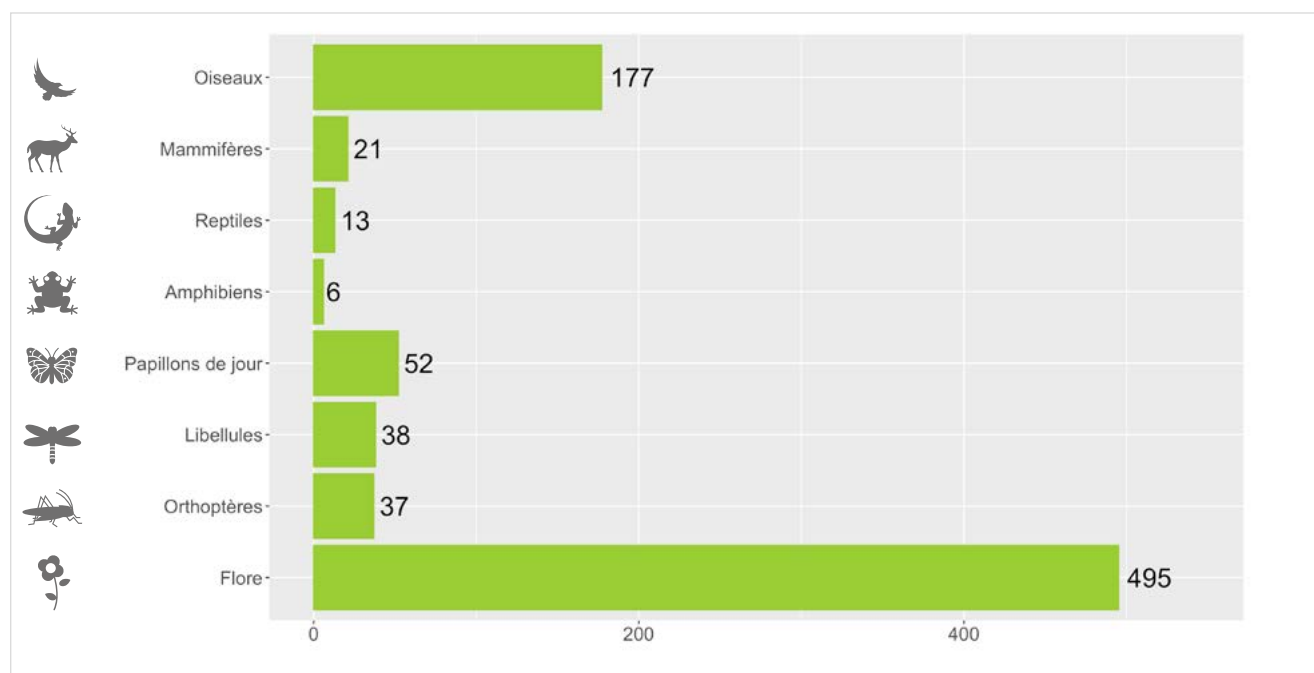


Localisation de la commune dans le département des Bouches-du-Rhône

La connaissance de la faune et de la flore sur votre commune

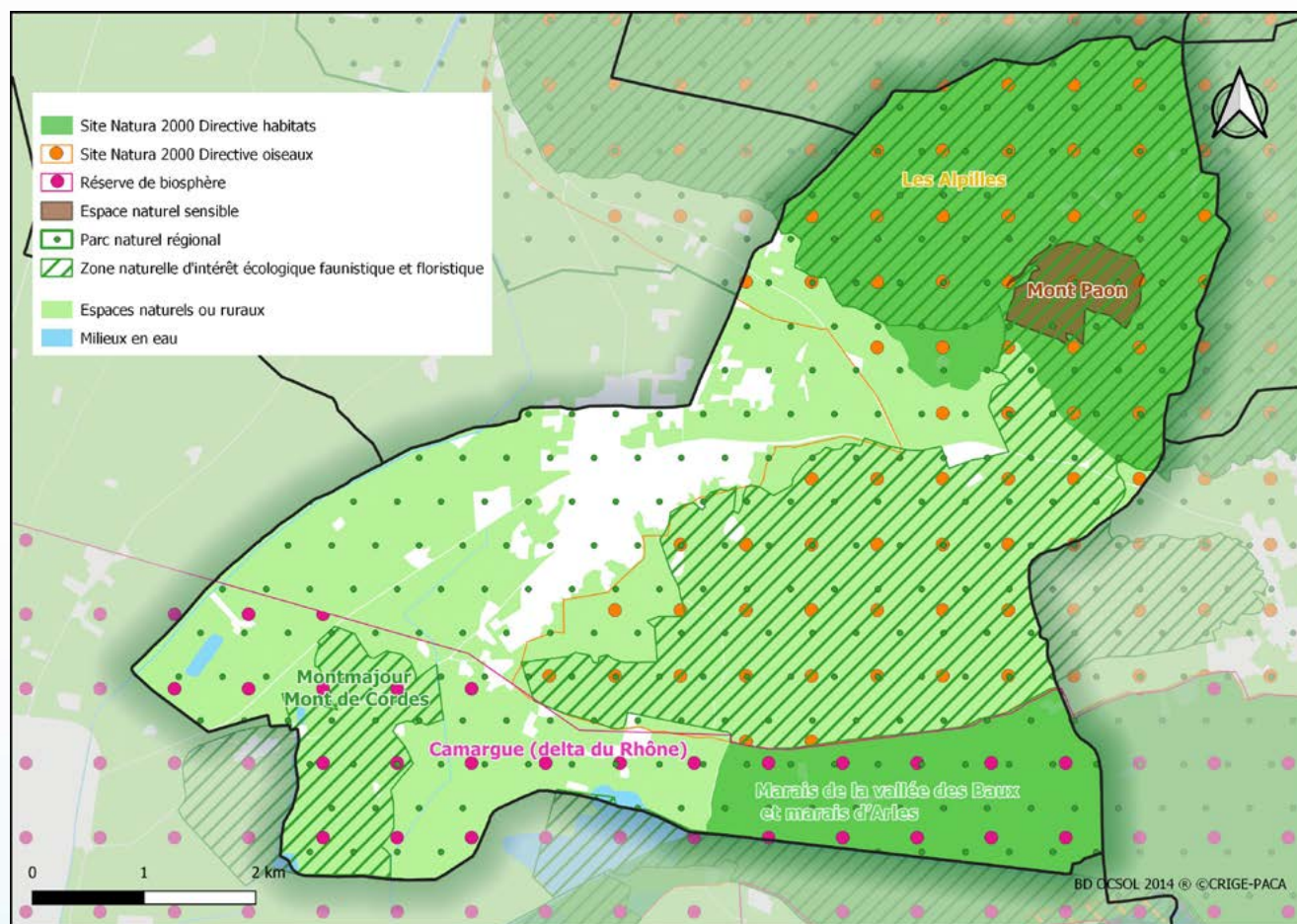
894 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Fontvieille, soit 10% de la faune et de la flore terrestre recensées dans le département des Bouches-du-Rhône. 178 espèces sont protégées au niveau national. 29 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 44 à l'échelle régionale.

La compilation de 7 764 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Fontvieille (nombre d'espèces)

Les espaces naturels



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Fontvieille

D'une superficie de 40 km² dont 100 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique, la commune de Fontvieille est composée à 92 % d'espaces naturels et ruraux.

Au nord, les paysages des **Alpilles** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les plateaux sont entrecoupés de vallons (gaudres) plus ou moins forestiers et humides. Les garrigues à Chênes kermès se mêlent aux taillis de Chênes verts et aux Pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. Les falaises accueillent la nidification de grands rapaces et constituent des gîtes pour des chauves-souris à forte valeur patrimoniale. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux. Les milieux humides temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptés au climat méditerranéen.

Au sud-est, une cuvette naturelle abrite les **marais de la vallée des Baux**. Aujourd'hui majoritairement asséchée et dédiée à l'agriculture, elle conserve cependant quelques marais relictuels très riches en biodiversité comme le marais de l'Illon. Ces marais constituent un site d'accueil privilégié pour de nombreux oiseaux patrimoniaux. La mosaïque de milieux rares et diversifiés (mares temporaires, étendues salées, résurgences d'eau froide, etc.) permet la présence d'espèces généralement absentes ou très rares en zone méditerranéenne, parfois endémiques et à très fort enjeu de conservation.

Ailleurs dans la commune, les **activités agricoles extensives** et un réseau de haies diversifiées permettent le maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Les plantes messicoles, en voie de disparition en France, attirent une biodiversité constituée d'insectes pollinisateurs et d'auxiliaires des cultures.

L'écosystème urbain et péri-urbain n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'Homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



Des espèces de faune et de flore à observer

© Gregory DELAUNAY



Grand-duc d'Europe



Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.

© Aurélien AUDEVARD



Alouette lulu



L'Alouette lulu est bien connue des massifs de basse Provence. Son nid est souvent placé à l'abri d'une plante ou au pied d'un jeune arbuste. Elle subit un déclin sur l'ensemble de son aire de répartition du fait, d'une part, de l'intensification agricole des zones bocagères et, d'autre part, de la déprise agricole. En basse Provence, les habitats de transition qui existaient autrefois entre les espaces villageois et les massifs forestiers étaient attractifs pour cette alouette.

© Jean-Michel BOMPAR



Campagnol amphibie



Le Campagnol amphibie fréquente des cours d'eau à faible courant, étangs, marais aux berges riches en végétation herbacée haute dans lesquelles il creuse un terrier dont l'entrée est immergée. Menacé par la dégradation des zones humides et, localement, par l'expansion du Rat musqué et du Rat surmulot, il est protégé en France.

© Gérard MEYER CC BY 2.0

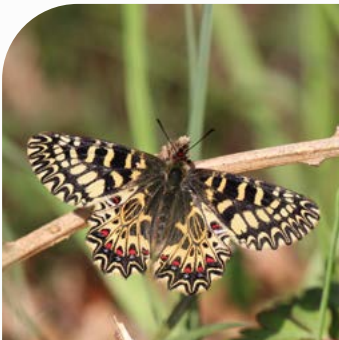


Lézard à deux raies



Le lézard à deux raies, anciennement appelé lézard vert occidental, est assez éclectique dans le choix de ses habitats à partir du moment où une végétation basse, assez dense, peut lui assurer une protection entre deux séances de thermorégulation. En milieu rural, il s'observe tout près des habitations.

© Marion FOUCHARD



Diane



Emblématique, en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristolochie à feuilles rondes voire l'Aristolochie clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.

Bouches-du-Rhône

Le département des Bouches-du-Rhône se caractérise par une grande diversité de milieux qui accueillent un patrimoine naturel méditerranéen exceptionnel. Ainsi, il fait partie des territoires les plus riches en nombre d'espèces de France métropolitaine. Un total de 8 844 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 525 espèces sont protégées par la loi et 305 espèces sont actuellement menacées. Le département accueille la moitié de la flore régionale et plus de la moitié des espèces d'oiseaux présentes en France. Le portrait de la biodiversité continentale du département améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

Des actions pour vous engager en faveur de la biodiversité



Connaissances

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



Protection

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



Sensibilisation

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hironnelles
© Daphné KLEJNOWSKI

Pour aller plus loin, contacter les services du Département : www.departement13.fr



Partenaires techniques

